

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:

64

DIFFUSION: RELEASE: Pour diffusion immédiate Le 2 juillet 1981

OBTENTION D'UN PASSEPORT DURANT LA GRÈVE DES POSTES

Le ministère des Affaires extérieures désire aviser le public qu'en raison de l'interruption des services postaux et de l'incertitude quant à la date de leur reprise, il devrait s'adresser aux bureaux régionaux pour obtenir un passeport. Ces bureaux sont situés à St-Jean, Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver et peuvent offrir un service personnel, rapide et sûr.

Le Ministère n'est pas sans savoir qu'un certain nombre de demandes de passeports postées dans divers endroits au Canada de même que des passeports déjà expédiés aux requérants seront retenus dans divers bureaux de poste à travers le pays. Ceux et celles qui croient que leurs demandes ou leurs passeports sont ainsi retenus et qui doivent partir d'urgence en voyage à l'étranger sont priés de communiquer avec le Bureau des passeports à Ottawa (numéro de tél.: 613-995-8481) pour prendre d'autres arrangements.

Les requérants dont le départ n'est pas imminent sont priés d'attendre la reprise du service postal normal afin de permettre au Bureau des passeports de s'occuper des cas urgents.